

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1.

DOCUMENT 8 Bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION.

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente proposition émane du
Directeur de l'Institut de la Communauté française
Etienne SCHMITZ

(Signature circulaire)

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : I.E.P.S.C.F. NAMUR-GESVES
adresse complète : Place de l'Ecole des Cadets 6
5000 NAMUR

date et signature
du chef d'établissement de la C.F.
19.06.1995

(Signature)

n° de matricule : 9.236.042
n° de téléphone : 081/22.29.03 - Fax.: 081/22.85.87

2. Transmis par le réseau en date du :
COMMUNAUTE FRANCAISE

3. Intitulé de l'unité de formation :

code :
6145 11 011 61

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n°1 de 1 page

5. Capacités préalables requises : repris en annexe n°2 de 1 page

6. Classement de l'unité de formation :

enseignement secondaire transition
degré inférieur

~~Catégorie de l'enseignement supérieur de type court~~

~~Catégorie de l'enseignement supérieur de type long~~

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.
repris en annexe n° 3 de 1 page

8. Programme de(des) cours repris en annexe n° 4 de 2 pages

9. Fixation des capacités terminales repris en annexe n° 5 de 1 page

10. Profil du (des) chargé(s) de cours repris en annexe n° 6 de 1 page

Code de l'unité de formation :

6145 11 U 11 61

11. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nombre de périodes
Bases de la technologie de l'art floralCT(ni).....	...B....20.....
Travaux pratiquesPF(ni).....	...L...52.....
2. Part d'autonomie		P08.....
	Total des périodes	80.....

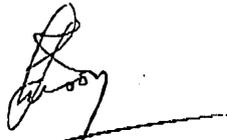
✓

12. Réserve au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique (annexe(s) éventuelle(s)):

Néant,

Le 17/08/95



J. LISON
INSPECTRICE

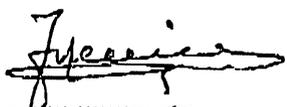
b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date :01 SEP. 1995.....

Signature :
J. Meunier
Administrateur Pédagogique



ANNEXE 1
FINALITES :

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité doit

- 1.1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- 1.2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES

- 2.1. Développer les techniques et connaissances élémentaires nécessaires pour réaliser différentes sortes de compositions.
- 2.2. Acquérir une autonomie de travail progressive de manière à pouvoir prévoir et exécuter des travaux simples de décoration florale en fonction des saisons et des fêtes.
- 2.3. Développer des attitudes :
 - de goût,
 - d'esthétique,
 - de soin,
 - de précision,
 - d'ordre,
 - d'économie,
 - de sécurité.

pour la réalisation des compositions et des décorations florales.

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES :

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

1. Capacités

Maîtriser les compétences acquises en lecture et en écriture à la fin de l'enseignement fondamental.

2. Titres pouvant en tenir lieu.

Le CEB ou un titre équivalent ou supérieur.

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR
LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT :

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

Il est recommandé d'organiser des groupes d'un maximum de 15 personnes pour les travaux pratiques.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE (DES) COURS :

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de:

1. TECHNOLOGIE DE L'ART FLORAL

- 1.1. Utiliser le matériel de base nécessaire à une décoration.
- 1.2. Différencier les types de fleurs utilisées dans les décorations et compositions simples.
- 1.3. Reconnaître et utiliser les 7 types d'harmonie dans les couleurs.
- 1.4. Caractériser le style classique
 - d'influence française,
 - d'influence italienne,
 - d'influence anglaise.
- 1.5. Caractériser le style moderne
 - d'influence japonaise,
 - d'influence scandinave,
 - d'influence allemande.
- 1.6. Appliquer les techniques de récolte et mise à l'eau des fleurs ainsi que les techniques de conservation.
- 1.7. Appliquer les principes de décoration pour les fêtes
 - de Noël,
 - de Nouvel-An,
 - de Pâques.
- 1.8. Appliquer les principes de décoration en fonction des saisons
 - décoration automnale,
 - décoration printanière,
 - décoration estivale.
- 1.9. Maîtriser les principes de décoration de table.
- 1.10. Maîtriser les principes de décoration d'intérieur
 - choix des plantes et entretien,
 - hydroculture.

ANNEXE 4/2

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

2. TRAVAUX PRATIQUES

- 2.1. Réaliser une composition classique de forme triangulaire (française).
- 2.2. Réaliser une composition classique de forme rectangulaire (allemande).
- 2.3. Réaliser une décoration automnale.
- 2.4. Réaliser une décoration fleurs - fruits - légumes.
- 2.5. Réaliser une décoration de Noël et Nouvel-An.
- 2.6. Réaliser une décoration printanière.
- 2.7. Réaliser une décoration pour la fête de Pâques.
- 2.8. Réaliser une décoration d'influence scandinave.
- 2.9. Réaliser une composition à plusieurs foyers dans différents vases.

ANNEXE 5

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES :

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable :

- d'effectuer un choix adéquat des matières premières et de l'outillage à employer pour réaliser un travail de décoration simple en fonction d'une saison ou d'une fête;
- d'utiliser les techniques de conservation des fleurs;
- de réaliser sept décorations complètes , utilisant les sept types d'harmonie dans les couleurs;

Dans les critères de qualité, le professeur tiendra compte aussi

- de la précision apportée à la réalisation,
- du soin,
- de l'ordre,
- du sens du goût,
- de l'esthétique,
- de la rapidité d'exécution,
- du respect des consignes de sécurité,

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant maîtrisera l'ensemble des compétences précitées en produisant une réalisation complète d'une décoration qui soit **commercialisable**.

ANNEXE 6

PROFIL DU/DES CHARGE(S) DE COURS :

FLEURISTE - BASES DE L'ART FLORAL

Le chargé de cours sera un enseignant.